



Communauté de communes de Saint-Méen Montauban (Siren : 200038990)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Montauban-de-Bretagne
Arrondissement	Rennes
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Bernard PIEDVACHE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	46, rue de Saint Malo
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
Téléphone	02 99 06 54 92
Fax	02 99 06 61 66
Courriel	ccpmb@cc-montauban35.fr
Site internet	www.cc-montauban-de-bretagne.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	26 216
-----------------------------	--------

Densité moyenne	73,68
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Bléruais (213500267)	107
35	Boisgervilly (213500275)	1 584
35	Gaël (213501174)	1 640
35	Irodouër (213501356)	2 183
35	La Chapelle-du-Lou (213500606)	813
35	Landujan (213501430)	982
35	Le Crouais (213500911)	538
35	Le Lou-du-Lac (213501588)	98
35	Médréac (213501711)	1 870
35	Montauban-de-Bretagne (213501844)	5 203
35	Muel (213502016)	877
35	Quédillac (213502347)	1 197
35	Saint-Malon-sur-Mel (213502909)	609
35	Saint-Maugan (213502958)	581
35	Saint-Méen-le-Grand (213502974)	4 715
35	Saint-M'Hervon (213503014)	505
35	Saint-Onen-la-Chapelle (213503022)	1 176
35	Saint-Pern (213503071)	1 015
35	Saint-Uniac (213503204)	523

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Éliminer et valoriser les déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés</i>
- Autres actions environnementales <i>Étude, coordination, soutien et réalisation de toute action d'intérêt communautaire visant à la protection et à la mise en valeur de l'environnement et de l'espace rural. Sont d'intérêt communautaire : . la création et/ou reconstitution de haies bocagères dans le cadre d'un programme d'ensemble à l'échelle de plusieurs communes . la restauration des cours d'eau dans le but du maintien de leur bon état écologique, et adhésion au syndicat de regroupement correspondant . le Plan Local de Prévention des Déchets Participation/soutien aux associations et/ou événements d'intérêt communautaire en lien avec la protection de l'environnement</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires

. Petite enfance (0 ? 3 ans) - Mise en oeuvre, gestion, animation et coordination des actions relatives à la Petite enfance (0 ? 3 ans) - Création et gestion de toute structure d'accueil collectif de la petite enfance - Elaboration et gestion des contrats signés avec la Caisse d'Allocations Familiales ou tout autre partenaire de la petite enfance

- Action sociale

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création, aménagement, gestion et commercialisation des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire
Acquisition, construction et gestion d'immobilier d'entreprises, d'intérêt communautaire Gestion et promotion des voies de chemin de fer dédiées au fret, adhésion aux SEM, associations ou autres structures constituées dans ce cadre

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

¿Développer les espaces économiques existants et créer des zones d'activités économiques de caractère industriel, commercial, tertiaire, ou artisanal à l'exclusion des activités artisanales et commerciales : - de centre bourg, et, - dont la surface est inférieure à 300 m² ¿Etudier et programmer l'ensemble des équipements destinés à l'accueil et au développement des activités économiques ¿Mettre en œuvre la compétence en concertation avec les communes concernées qui comprend : -l'acquisition foncière, -l'aménagement, -la promotion, -la commercialisation, -l'entretien, et -la gestion des zones d'activités, de bâtiments, et autres investissements à vocation économique relatifs aux opérations engagées par la Communauté de Communes. ¿Etudier et construire les équipements d'assainissement collectif pour les zones d'activités qui ne disposeraient pas d'équipement communal à proximité Mettre en œuvre des actions de développement économique d'intérêt communautaire L'intérêt communautaire est défini comme suit : ¿Accueillir par : - la promotion du Pays de Montauban de Bretagne en concertation avec les partenaires et les structures intéressées, - la participation à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement du Pays de Brocéliande, en ce qui concerne le programme pôle agro-industriel, logistique, de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC), artisanal et tertiaires, - la participation à la promotion du Pays de Brocéliande, - la coordination des organismes spécialisés et de l'organisation du service emploi, Point Accueil Emploi (PAE). ¿Coordonner les actions entreprises par les communes pour le maintien des services publics de proximité

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de promotion, prospection, communication et d'accompagnement visant à promouvoir l'attractivité du territoire et l'implantation d'activités économiques Actions et /ou soutien à des actions en faveur de l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle, dont notamment gestion des Points Accueil Emploi Participation/soutien aux associations et/ou événements d'intérêt communautaire valorisant l'attractivité économique du territoire Animation du tissu économique local

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : . la piscine de St Méen . le cinéma de St Méen . la galerie l'Invantrie

- Activités culturelles ou socioculturelles

. Animation jeunesse Le service jeunesse a pour but d'intervenir en complément des associations en proposant des activités nouvelles : - Mettre en place des actions socio culturelles à destination des jeunes de plus de douze ans sur le territoire de la Communauté de Communes, - accompagner les jeunes dans la concrétisation de leur projet, - faciliter les relations entre les jeunes et les associations de loisirs existant sur le territoire, - proposer, mettre en place, et encadrer des activités de loisirs et/ou de plein-air (exemple : « MOUVE »), pendant les vacances scolaires, à destination des jeunes de plus de 10 ans ; . Culture En complément des services proposés par les bibliothèques et médiathèques du territoire communautaire qui relèvent de la compétence communale, mettre en œuvre et gérer des actions d'animation-lecture, auprès des bébés lecteurs, des enfants de 03 à 10 ans et du public empêché et âgé (via un partenariat notamment avec les associations).

- Activités sportives

. Partenariat - Soutenir ponctuellement, exceptionnellement et financièrement des organismes, associations ou structures ?ouvrant dans les domaines culturels et sportifs : Soit, intervention auprès d'un collectif associatif ou auprès de structures associatives dont les membres sont issus d'au moins deux communes de la communauté Soit, soutien à des manifestations d'envergure supra communautaire se produisant sur le territoire communautaire . Compétence en matière de culture, de sports et de loisirs Promouvoir toutes les actions visant au développement de la pratique sportive organisée par le milieu associatif et/ou scolaire Aider les clubs de sports et associations sportives sur le Pays de Saint-Méen le Grand en collaboration directe avec les acteurs locaux et en cohérence avec la politique sportive du Département Délégation à l'Office des Sports : les compétences en matière sportive sont intégralement déléguées à l'Office des Sports.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Etude et mise en ?uvre des plans, contrats de développement et d'aménagement SCOT et schéma de secteur

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire SIG à l'échelle communautaire Développement numérique : . Participer aux programmes et actions favorisant le développement du haut débit et des usages numériques. Adhésion, dans ce cadre, à des organismes de regroupement, type Megalis . « Réseaux et services locaux de communications électroniques (L 1425-1 du CGCT) concerne les réseaux ouverts au public au sens de l'article L 32 du code des postes et communications électroniques et recouvre donc des activités liées à la fourniture au public de services de communications électroniques ou de services de communications au public par voie électronique » Réalisation et/ou participation à des aménagements collectifs structurants d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les aménagements collectifs suivants : . Bretelle de la Hucherais à Montauban de Bretagne . PA de la Gare et ses abords à Montauban de Bretagne . Stade athlétisme

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières nécessaires à la réalisation des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire et des équipements d'intérêt communautaire

- Organisation des transports non urbains

Compétence en matière de transport : mise en place d'un service de transport à la demande dans le cadre d'une délégation de compétence accordée par le Conseil Général

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Pour la création, relèvent de l'intérêt communautaire : . La création des voies nécessaires à l'aménagement des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire . La création, le cas échéant, de la voirie nécessaire à l'accès des équipements communautaires Pour l'aménagement, et l'entretien, relèvent notamment de l'intérêt communautaire les voies et actions suivantes : . Les voies des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire et les voies créées par l'EPCI . Les voies communales classées hors agglomération . Les voies, hors agglomération, classées « chemins ruraux » : revêtus desservant au moins une habitation revêtus ou non revêtus reliant une voie à une autre . Les ouvrages d'art nécessaires au passage des voies d'intérêt communautaire. Ces voies et ouvrages d'intérêt communautaire sont répertoriés dans un tableau précisant notamment leur dénomination, leurs limites et leur longueur. La nature des interventions de la communauté de communes est précisée dans un tableau annexé aux présents statuts.

Développement touristique

- Tourisme

Promotion, accueil, information, coordination, animation et développement touristique du territoire Participation/soutien aux associations et/ou événements d'intérêt communautaire valorisant l'attractivité touristique du territoire Gestion, entretien des sites et équipements touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : . la gare Vélo-Rail de Médréac. Intervenir dans le cadre d'une participation financière au profit de l'Office National des Forêts (ONF) pour les travaux d'entretien et de valorisation touristique de la forêt domaniale de Montauban de Bretagne dans le cadre de la convention signée à cet effet.

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Définition et mise en œuvre des outils de programmation (PLH, PIG, OPAH...)</i>
- Politique du logement social <i>Mise en œuvre d'aides financières destinées à favoriser l'accession sociale à la propriété, l'habitant social, l'habitat économe</i> <i>Mise en œuvre de conseils aux habitants (ex : architecte conseil) Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</i> <i>Mise en œuvre d'actions destinées à favoriser le relogement temporaire des personnes en difficulté</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Soutien au développement des Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire, notamment par l'adhésion à un syndicat mixte type e-mégalis Bretagne</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Aménager une aire d'accueil intercommunale des gens du voyage et gérer le fonctionnement du dit équipement</i>
- Autres <i>Lutte contre l'incendie - Se substituer aux communes pour le versement, au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours, du contingent incendie, Entretien des hydrants (poteaux et bouches d'incendie). Cette compétence ne comprend pas la mise en place du renouvellement et des nouvelles installations qui restent à la charge des communes</i> <i>Fourrière animale Gérer et organiser un service de fourrière animale intercommunale en lien avec un prestataire. Les communes se doivent de contacter le prestataire pour toute intervention sur leur territoire respectif.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
35	Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande (253514715)	SM fermé	68 331
35	SM DU BASSIN VERSANT DU MEU (253501688)	SM fermé	89 079
35	SMICTOM DU CENTRE OUEST DE L'ILLE ET VILAINE (253500995)	SM fermé	101 385

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)